

Fonds AFER

Montant du prêt	Aide financière variant entre 5 000 \$ et 25 000 \$.
Clientèle visée	Femmes âgées de 40 ans et plus lors du dépôt de la demande.
Critères d'admissibilité	Projet avec un potentiel intéressant et une viabilité raisonnable. Projet innovateur et sans concurrence déloyale.
Taux d'intérêt	Taux fixe de 7 %.
Cautionnement	Cautionnement personnel exigé.
Amortissement	5 ans avec possibilité de congé de remboursement de capital.
Remboursement	Mensuel.
But du financement	Démarrage, expansion, acquisition, modernisation. Projets de refinancement exclus.

Autres conditions :

La promotrice doit être actionnaire majoritaire et travailler dans l'entreprise.

Si l'entreprise appartient à deux promotrices à 50 % chacune, elles sont toutes deux admissibles au financement.

Mise de fonds requise de 20 % minimum.

La promotrice démontre des aptitudes entrepreneuriales et des connaissances reliées au domaine de son entreprise.

Le fait que la promotrice possède des notions de gestion est un atout.

**Pour de plus amples
informations :**

SADC de Portneuf
Téléphone : 418 285-5422
Courriel : sadc@sadcportneuf.qc.ca